



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlauboiss.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice** 15

Présents 8

Votants 11

L'an deux mil vingt et un, le 16 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 09 novembre 2021

Date d'affichage : 09 novembre 2021

PRESENTS : MRS et MMES LAURENT, PRUVOST, BOUQUELY, JAUBERT, BRAVY, CADIOT, CHASSIN, ROSAURO

EXCUSES : Madame BOULANDET qui avait donné procuration à Madame PRUVOST

Madame GAGNOL qui avait donné procuration à Madame CADIOT

Monsieur SURIEU qui avait donné procuration à Madame CHASSIN

Madame REBOUX,

Monsieur LORDEL

ABSENTS: Monsieur BERTRAND, Madame BECQUIAU

SECRETAIRE : Monsieur BRAVY

REPRISE DE PROVISIONS

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L 2121-29, L2321-2, L2322-2, R 2321-2 et R 2321-3,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 et M 49.

Considérant l'état des créances irrécouvrables présentées par le comptable et acceptées par le Conseil Municipal, le Maire propose la reprise de provision à hauteur de 1 530.34 € au budget Principal et une reprise de provision à hauteur de 476.18 € au budget Assainissement.

Ainsi, le montant initial de la provision au budget principal de 26 430.45 diminué des reprises se porte à 24 900.11 € et le montant initial de la provision au budget Assainissement de 16 636.88 € diminué des reprises se porte à 16 160.70€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte à 7 voix pour et 1 contre la reprise de provisions présentée ci-dessus.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 novembre 2021

Le Maire,

Serge LAURENT